

*Dissertation sur les Lemures ou les ames des
morts.*

Par Mr. Simon.

*Dissertation
de Mr. Si-
mon sur les
ames des
morts, & de
l'opinion
qu'en
avoient les
Romains.*

*Etat des
ames sepa-
rées.*

L'Idée generale de toutes les Nations même les plus barbares, a toujours été que l'homme ne mouroit pas tout entier, & qu'il subsistoit par la meilleure partie de lui-même après la destruction du corps.

Mais cette persuasion universelle de l'immortalité de l'ame, n'ôtoit pas l'incertitude de ce qu'elle devenoit après la mort, où elle alloit établir son domicile, comment elle pouvoit entretenir commerce avec les vivans, & quel étoit le motif du culte qu'on lui rendoit. C'est sur ces quatre points que je me propose d'expliquer les opinions des anciens Romains, dont la Théologie n'étoit point en cela différente de celle des Grecs & des Egyptiens, qu'on sait avoir emprunté leur plus saine doctrine de la Religion & des coutumes des Hebreux.

I. Les Romains suivant Ovide & Apulée, donnoient en general le nom de *Lemures* à toutes les ames des morts: mais ils en distinguoient de deux sortes; les uns bienfaisans & paisibles, qui faisoient volontiers leur séjour dans les maisons, que l'on apelloit *Lares*, ou dieux domestiques, les autres malfaisans & inquiets, qui n'y revenoient que pour y faire du ravage, que l'on apelloit *Larves* ou fantômes. On tenoit que les premiers étoient les ames des Ancêtres, lesquels ayant vécu en gens de bien, aimans leurs familles, & s'appliquans à la gouverner avec sagesse, n'avoient point